

DE SA RAPSODIE, CLAUDE DEBUSSY disait :

"Ce morceau est certainement le plus aimable que j'aie jamais écrit".



ELLE EST SIMPLEMENT LA PLUS BELLE ŒUVRE DU RÉPERTOIRE FRANÇAIS POUR CLARINETTE. OÙ TROUVER TANT DE GRÂCE ET DE POÉSIE, QUI PLUS EST DANS UN MORCEAU DE CONCOURS ?

ECRITE POUR LE CONSERVATOIRE EN 1910, CETTE RAPSODIE À LA FOIS RÊVEUSE ET ENJOUÉE, RÉCLAMANT UNE PARFAITE MAÎTRISE DE L'INSTRUMENT, RÉSUME À ELLE SEULE LES QUALITÉS DISTINCTIVES DE LA TRÈS FAMEUSE ÉCOLE FRANÇAISE DE CLARINETTE : GOÛT DE LA SONORITÉ, CLARTÉ ET ÉLÉGANCE.

C'EST AVEC LE DOUBLE OBJECTIF DE RENDRE UN HOMMAGE À CE GRAND COMPOSITEUR, QUI A SI BIEN SU PRIVILÉGIER L'UTILISATION DES INSTRUMENTS À VENT DANS SON ŒUVRE ORCHESTRALE, ET DE RÉUNIR LORS D'UN MÊME ÉVÈNEMENT MUSICAL PUBLIC TOUTES LES COMPOSANTES FONDATRICES DE L'ÉCOLE FRANÇAISE DE CLARINETTE - INTERPRÈTES, FACTEURS, RÉPERTOIRE, ÉDITEURS - QUE L'ASSOCIATION CLARINET-ÉDITION ORGANISE LE PREMIER

CONCOURS D'INTERPRÉTATION CLAUDE DEBUSSY

VÉRITABLE TREMPLIN VERS LA VIE PROFESSIONNELLE, DESTINÉ AUX JEUNES CLARINETTISTES FRANÇAIS OU ÉTUDIANTS ÉTRANGERS ACTUELLEMENT EN FRANCE, ÂGÉS DE MOINS DE 27 ANS LE 14 AVRIL 2007, LE CONCOURS DEBUSSY OFFRE AUX LAURÉATS TROIS PRIX PRINCIPAUX, ASSORTIS DE PRIX SPÉCIAUX :

- ⊙ Grand Prix d'Interprétation : 4800 €
offert par l'ADAMI
- ⊙ 2^{ème} Prix : 4000 €
BUFFET CRAMPON (2 000 €), ET SELMER (2 000 €)
- ⊙ 3^{ème} Prix : 2100 €
LEBLANC (800 €), VANDOREN (800 € EN BONS D'ACHATS), Ed. LEMOINE (500 €)

Prix spéciaux :

- ◆ UN ENREGISTREMENT - PRISE DE SON, MONTAGE ET MASTERING -
OFFERT AU 1^{er} LAURÉAT PAR FEELING MUSIQUE (ÉQUIVAUT À 2 000 €).
- ◆ PRIX SACEM POUR LA MEILLEURE INTERPRÉTATION DE LA CRÉATION : 800 €
- ◆ POUR LE 1^{er} PRIX UN CONCERTO AVEC L'ORCHESTRE D'HARMONIE DE LA GARDE RÉPUBLICAINE (OU L'ORCHESTRE À CORDES)
Dir. FRANÇOIS BOULANGER (MODALITÉS EN COURS)
- ◆ PRIX DES ÉTUDIANTS POUR L'UN DES FINALISTES : 500 €
OFFERTS PAR CYRILLE MERCADIER, RÉPARATEUR RUE DE MOSCOU À PARIS.
- ◆ L'ASSOCIATION CLARINET EDITION OFFRE À CHACUN DES CINQ FINALISTES L'ENREGISTREMENT C.D. DE LEURS DEUX DERNIÈRES ÉPREUVES DU CONCOURS : 400 € - PRISE DE SON : MADAME JUDITH CARPENTIER

- ❖ XAVIER DELETTE, directeur du C.N.R. de Paris, chef d'orchestre : Président
- ❖ NICOLAS BALDEYROU, clarinette solo à l'Orchestre National de France
- ❖ ALAIN BILLARD, clarinette solo à l'Ensemble Intercontemporain
- ❖ FRANÇOIS SAUZEAU, clarinette solo à l'Orchestre National de Lyon
- ❖ JEAN-FRANÇOIS VERDIER, super-soliste à l'Orchestre National de l'Opéra de Paris, chef d'orchestre,
professeur assistant au C.N.S.M. de Paris
- ❖ JOCELYN SCARD, (pour la finale) compositeur
- ❖ UN MEMBRE SOCIÉTAIRE DE LA SACEM (pour la finale)



JURY

CONCOURS D'INTERPRÉTATION CLAUDE DEBUSSY

⊗ PREMIER TOUR

- ❖ Solo de concours d'Henri RABAUD ou d'André MESSAGER (Ed. Leduc)

⊗ DEUXIÈME TOUR

- ❖ François DEVIENNE : 2^{ème} MVT ET FINAL de la SONATE
AU CHOIX : N°3 EN Mib MAJEUR OU N°1 EN Ut MIN. (Ed. LEMOINE)
- ❖ AU CHOIX :
PASCAL GAIGNE : "Ke" piéces : 3 (à partir de la page 11, 2^{ème} LiqNE),
4 ET 5 (Ed. Billaudot) OU
BRUNO MANTOVANI : "Bug" (Ed. LEMOINE)
OU EDISON DENISSOV : SONATE (Ed. Breitkopf)

⊗ FINALE

- ❖ JOHANNES BRAHMS : *Adagio du quintette* (AVEC QUATUOR)
- ❖ JOCELYN SGARD : *Création pour clarinette et piano* (CLARINET-EDITION.FR)
- ❖ CLAUDE DEBUSSY : *Rapsodie pour clarinette* (Ed. DURAND)

PIANISTE du concours : MADAME Kyoko NOJIMA

CONCOURS D'INTERPRÉTATION CLAUDE DEBUSSY

Le dossier d'inscription est à renvoyer jusqu'au 31 janvier 2007 (cachet de la poste) à :

CONCOURS DEBUSSY
ASSOCIATION CLARINET-ÉDITION
5bis, RUE PIERRE BROSSOLETTE

94120 FONTENAY-SOUS-BOIS

LES CANDIDATS SONT TENUS de joindre les documents suivants :

- ⊗ Ce bulletin d'inscription dûment rempli avec une photo du candidat.
- ⊗ Un CURRICULUM VITAE non rédigé (une page).
- ⊗ Les droits d'inscription, comprenant la partition de la création et son envoi postal (le 31/01), s'élevant à 61€, non remboursables, payables par chèque à l'ordre de : ASSOCIATION CLARINET ÉDITION.
- ⊗ La photocopie de la carte d'étudiant en France 2006/2007 (pour les candidats étrangers).

Tout dossier incomplet ne sera pas accepté.

www.clarinet-edition.fr



CONCOURS D'INTERPRÉTATION CLAUDE DEBUSSY

1 ③ LE CONCOURS NATIONAL D'INTERPRÉTATION POUR CLARINETTE CLAUDE DEBUSSY SE DÉROULERA AU CONSERVATOIRE NATIONAL DE RÉGION DE PARIS 14, RUE DE MADRID PARIS 17^{ème} (MÉTRO : EUROPE) LES 14 ET 15 AVRIL 2007.

2 ③ PEUVENT PARTICIPER À CETTE "JOUTE MUSICALE" LES CLARINETTISTES FRANÇAIS OU ÉTRANGERS ÉTUDIANTS ACTUELLEMENT EN FRANCE (CARTE D'ÉTUDIANT 2006/2007 FAISANT FOI) ÂGÉS DE MOINS DE 27 ANS LE 14 AVRIL 2007.

3 ③ LE DOSSIER D'INSCRIPTION EST À RENVoyer JUSQU'AU 31 JANVIER 2007 (DATE DE LA POSTE) À : CONCOURS DEBUSSY ASSOCIATION CLARINET-ÉDITION 5bis, RUE PIERRE BROSSOLETTE 94120 FONTENAY-SOUS-BOIS
LES CANDIDATS SONT TENUS DE JOINDRE LES 3 DOCUMENTS SUIVANTS :

- ❖ LE BULLETIN D'INSCRIPTION DÛMENT REMPLI AVEC UNE PHOTO DU CANDIDAT AGRAFÉE
 - ❖ UN CURRICULUM VITAE NON RÉDIGÉ (UNE PAGE)
 - ❖ LES DROITS D'INSCRIPTION, COMPRENANT LA PARTITION DE LA CRÉATION ET SON ENVOI POSTAL, S'ÉLEVANT À 61 €, NON REMBOURSABLES, PAYABLES PAR CHÈQUE À L'ORDRE DE : ASSOCIATION CLARINET ÉDITION.
 - ❖ LA PHOTOCOPIE DE LA CARTE D'ÉTUDIANT EN FRANCE (2006-2007) POUR LES CANDIDATS ÉTRANGERS.
- TOUT DOSSIER INCOMPLÉT NE SERA PAS ACCEPTÉ.

4 ③ LES CANDIDATS REÇOIVENT PAR MAIL OU TÉLÉPHONE UNE CONFIRMATION DE LEUR INSCRIPTION ; APRÈS LE 31 JANVIER, LES CANDIDATS REÇOIVENT PAR COURRIER LA PARTITION DE LA CRÉATION AINSI QUE LEUR CONVOCATION.

5 ③ MADAME KYOKO NOJIMA, PIANISTE ET LE QUATUOR À CORDES, DÉSIGNÉS PAR L'ORGANISATION, ACCOMPAGNERONT GRACIEUSEMENT LES CANDIDATS LORS DES ÉPREUVES. CEPENDANT, LES PARTICIPANTS PEUVENT SE FAIRE ACCOMPAGNER À LEURS FRAIS PAR LEUR PROPRE PIANISTE (À SIGNALER IMPÉRATIVEMENT). LES FRAIS DE DÉPLACEMENTS ET D'HÉBERGEMENT SONT À LA CHARGE DES PARTICIPANTS.

6 ③ LE COMITÉ D'ORGANISATION ET LE C.N.R. DE PARIS N'ASSUMENT AUCUNE RESPONSABILITÉ POUR LES INSTRUMENTS OU AUTRES POSSESSIONS DES PARTICIPANTS.

7 ③ CHAQUE CANDIDAT DOIT SE PRÉSENTER 20 MINUTES AVANT SON INTERPRÉTATION AU C.N.R. DE PARIS. UN CANDIDAT DÛMENT ENREGISTRÉ ET CONFIRMÉ DONT L'ARRIVÉE EST RETARDÉE PAR DES RAISONS JUSTIFIÉES PEUT PARTICIPER PAR L'ACCORD DU PRÉSIDENT DU JURY.

8 ③ LA COMPÉTITION SE DÉROULE EN DEUX SÉRIES ÉLIMINATOIRES ET LA FINALE. TOUTES LES SÉRIES ÉLIMINATOIRES AINSI QUE LA FINALE SONT OUVERTES AU PUBLIC. LES PARTICIPANTS SE PRODUISENT DANS L'ORDRE ALPHABÉTIQUE À PARTIR DE LA LETTRE TIRÉE AU SORT. L'ORDRE DÉTERMINÉ RESTE INVARIABLE POUR LES TROIS TOURS.

9 ③ SEULES LES ÉDITIONS DONNÉES SERONT RECONNUES. LES PHOTOCOPIES SONT INTERDITES. SI LE PROGRAMME REQUIS N'EST PAS RÉALISÉ, IL EN RÉSULTERA LA DISQUALIFICATION.

10 ③ L'ÉVALUATION EST FAITE PAR UN JURY SE COMPOSANT D'UN PRÉSIDENT DU JURY, D'UN INVITÉ D'HONNEUR, DE TROIS SOLISTES, ET POUR LA FINALE S'AJOUTENT LE COMPOSITEUR ET LE REPRÉSENTANT DES SOCIÉTÉS CIVILES PARTENAIRES DU CONCOURS. LE JURY FONCTIONNE SELON LE RÈGLEMENT. LES DÉCISIONS PRISES SONT IRRÉVERSIBLES. IL N'Y A PAS POSSIBILITÉ DE RECOURS. DURANT LES ÉPREUVES LES CANDIDATS NE DEVRONT ÊTRE NI CONSEILLÉS NI RENSEIGNÉS PAR LE JURY.

CRITÈRES D'ÉVALUATION : INTERPRÉTATION MUSICALE, MAÎTRISE TECHNIQUE ET PERSONNALITÉ D'ARTISTE. LES CRITÈRES D'ÉVALUATION SONT CEUX APPLIQUÉS AUX JEUNES SOLISTES D'UNE MATURITÉ ARTISTIQUE CORRESPONDANTE. À LA SUITE DES DÉLIBÉRATIONS, LE PRÉSIDENT DU JURY ANNONCERA LES NOMS DES CANDIDATS QUI PASSERONT AU PROCHAIN TOUR, CECI DANS L'ORDRE DES PROCHAINES PRÉSENTATIONS. AUCUNE INFORMATION NE SERA DONNÉE SUR LE NOMBRE DES POINTS ACQUIS OU SUR LES PLACEMENTS. AU CAS OÙ UN CANDIDAT ÉCHOUÉ (2^{ème} TOUR ET FINALE) AIMERAIT ÊTRE CONSEILLÉ, IL AURA UNE POSSIBILITÉ DE CONSULTER LE PRÉSIDENT ET/OU LES MEMBRES DU JURY À L'ISSU DE LA COMPÉTITION. CES ENTRETIENS NE DOIVENT PAS INFORMER SUR LE NOMBRE DES POINTS ACQUIS.

11 ③ SONT MIS EN JEU 3 PRIX PRINCIPAUX ASSORTIS DE PRIX SPÉCIAUX. LES LAURÉATS SONT TENUS À VENIR EN PERSONNE RECEVOIR LEUR PRIX, À L'ISSU DES DÉLIBÉRATIONS AU C.N.R. DE PARIS. SEULS LES FINALISTES AURONT LE DROIT DE PORTER LE TITRE : "LAURÉAT DU CONCOURS D'INTERPRÉTATION CLAUDE DEBUSSY". LES PARTICIPANTS À LA FINALE NON PRIMÉS REÇOIVENT UN CERTIFICAT.

12 ③ PAR SON INSCRIPTION LE PARTICIPANT ACCEPTE TOUTES LES CONDITIONS.

REGLEMENT





CONCOURS D'INTERPRÉTATION CLAUDE DEBUSSY

BULLETIN D'INSCRIPTION

(MERCİ D'ÉCRIRE EN LETTRES MAJUSCULES)



NOM :

PRÉNOMS :

DATE ET LIEU DE NAISSANCE :
.....

ADRESSE POUR LA CORRESPONDANCE :
.....
.....
.....

TÉL. : Mobile :

COURRIEL :

JE SERAI ACCOMPAGNÉ(E) PAR MON PROPRE PIANISTE : OUI NON

NOM DU PIANISTE LE CAS ÉCHÉANT :
.....

J'ai lu le règlement du Concours d'Interprétation Claude Debussy et j'en accepte toutes les conditions.

DATE ET SIGNATURE DU CANDIDAT :

CONCOURS D'INTERPRÉTATION CLAUDE DEBUSSY

L'ASSOCIATION CLARINET-ÉDITION REMERCIÉ SES PARTENAIRES

"L'Adami gère les droits des artistes interprètes (comédiens, chanteurs, musiciens, chefs d'orchestre, danseurs...) et consacre une partie des droits perçus à l'aide à la création, à la diffusion et à la formation"



PARTENAIRES